



CAMP DE RÉFUGIÉ-E-S BELDANGI

Observatoire des Camps de Réfugié-e-s
Pôle Étude et Recensement des camps
Zone Asie Pacifique

BENARD Octave
Février 2019

 **-CR**
L'OBSERVATOIRE
des camps de réfugiés

PHOTO ©: GOOGLE STREET VIEW



CAMP DE RÉFUGIÉ-E-S DE BELDANGI

Localisation du camp

CONTEXTE D'INSTALLATION DU CAMP

La mise en place d'une politique de
"bhoutanisation" du pays
Population accueillie

RÔLE DE L'ÉTAT HÔTE

Législation

LA GESTION DU CAMP

Les gestionnaires du camp
Le statut juridique des personnes installées dans
le camp
Les services assurés dans le camp

ÉTUDE DES PRINCIPAUX PROBLÈMES ET BESOINS

Détérioration du niveau d'éducation
Baisse des financements internationaux
Réinstallation et situation psychologique des
habitants
La situation précaire des femmes
Une situation sécuritaire fragile
Les contestations internes et politiques dans le
camp

SOURCES ET RÉFÉRENCES

Localisation du camp de BELDANGI



LE CAMP DE BELDANGI SE
SITUE :

- Au Népal, près de Damak, une ville du sud-est du Bhoutan, District de Jhapa
- 26°43'22.7"N 87°41'57.8"E



SOURCE : GOOGLE MAPS

CONTEXTE D'INSTALLATION DU CAMP

LA MISE EN PLACE PROGRESSIVE D'UNE POLITIQUE DE "BHOUTANISATION" DU PAYS DÈS 1980.

Après la guerre anglo-bhoutanaise de 1864-1865 et jusqu'aux années 1980[1], plusieurs centaines de milliers de Népalais-es sont venus peupler les régions méridionales du Bhoutan, petit pays situé entre la Chine et l'Inde et dont la forêt couvre 70% du territoire[2]. La plupart de ces migrant-e-s sont arrivé-e-s en renfort de main d'œuvre pour défricher les terres du sud, hostiles de par leur végétation abondante[3]. Ces peuples exilés sont appelés **les Lhostshampa**.

Les Lhostshampa, littéralement : « habitants de la frontière méridionale »[4], sont une minorité bhoutanaise composée d'une multitude de groupes ethniques d'origine népalaise. Tous parlent le népali, et la grande majorité d'entre eux sont de confession hindoue.

Pendant plus d'un siècle, le Bhoutan a été une véritable terre d'accueil pour les Lhostshampa, qui se sont vus octroyer la nationalité bhoutanaise en 1958. Mais la situation de ces exilé.e.s d'origine népalaise s'est dégradée avec **la mise en place progressive d'une politique de "bhoutanisation" du pays**, à l'initiative du roi Jigme Singye Wangchuk[5]. Une première loi, entrée en vigueur en 1980, a d'abord **empêché les femmes étrangères mariées à des Bhoutanais et les enfants nés d'une union mixte d'acquérir la nationalité bhoutanaise**.

La loi de 1985, encore plus restrictive, a **durci les conditions d'obtention de la nationalité bhoutanaise pour les Lhotshampa** en enjoignant ceux dont les parents ne possédaient pas cette nationalité de prouver qu'ils étaient présents sur le territoire avant 1958, par le biais de titres fonciers notamment.

À la même période, les autorités bhoutanaises ont **interdit l'enseignement en langue népalaise dans les écoles**[6]. Selon l'ONG Minority Rights Group, les familles considérées comme résidant "illégalement" sur le territoire bouthanais ont été forcées de signer des "certificats de départ volontaire", avant d'être poussées hors des frontières du pays.

Au total, les nouvelles "lois de nationalité" auraient entraîné l'exil forcé de plus de 100 000 Lhotshampa, les seul-e-s à être, en pratique, concerné-e-s par ces lois - entre 1990 et 1993[7].

À la fin des années 1990, **les premier-ère-s réfugié-e-s bhoutanais-es, refoulé-e-s à la frontière indienne, ont fui vers le Népal**. Ils ont été, dans un premier temps, hébergés dans un camp de fortune dans le district de Jhapa, dans des conditions sanitaires particulièrement précaires. En 1991, alors que la situation sanitaire du camp se dégradait, les autorités népalaises ont sollicité l'intervention du Haut-commissariat aux réfugiés (HCR). À partir de 1992, le HCR ainsi que le World Food Programme (WFO) vont coordonner l'action de tous les camps de réfugié-e-s bhoutanais-es du pays[8]. En juin 1993, selon l'agence de presse internationale Inter Press Service, 86 000 réfugié-e-s bhoutanais-es résidaient dans les camps de l'est du Népal[9].

Les camps ont été mis en place dans les faubourgs de Damak, une ville du sud-est du Bhoutan. À l'origine, les réfugié-e-s ont été répartis en sept camps: Beldangi I, Beldangi II, Beldangi III, Khudunabari, Timai and Goldhap (tous dans le district de Jhapa); et Sanischare (dans le district de Morang)[10].

À partir de 2011, les autorités népalaises ont choisi de maintenir seulement deux camps parmi les sept existant au préalable, et de les consolider. En effet, la population des camps avait diminué de près de **40% depuis 2006**, année à partir de laquelle les États-Unis, et, dans une moindre mesure, l'Australie et le Canada, ont organisé la réinstallation de près de **50 000 réfugié-e-s bhoutanais-es**. Ainsi, en 2012, seuls les camps de Sanischare et de Beldangi, constitué par les trois camps du district de Morang, étaient encore fonctionnels[11] [12].

Carte des 7 camps de réfugié.e.s bhoutanais.es au Népal avant 2012[13]



LA POPULATION ACCUEILLIE

| DÉMOGRAPHIE :

Le 31 octobre 2018, l'ONG AMDA Népal (Association of Medical Doctors of Asia), a recensé **5 182 résident-e-s dans le camp de Beldangi**[14]. En 2019, le HCR, dans son rapport sur la situation en Asie-Pacifique, affirmait avoir assuré la réinstallation de près de **113 000 réfugié-e-s bhoutanais-es**[15]. Selon les derniers chiffres consultés, disponibles dans le même rapport, **2 400 familles résidaient encore dans les camps de réfugié-e-s népalais en 2019**[16].

En 2007, le camp de Beldangi était presque également divisé entre hommes et femmes, et les enfants de moins de dix-huit ans représentaient quant à eux environ **35% de la population totale du camp**. (22)

Il convient cependant de souligner que ces sources ne sont pas actualisées, et qu'il est dès lors fortement probable que ces chiffres aient évolué depuis 2007, notamment dans la mesure où la population du camp a diminué drastiquement ces dernières années.

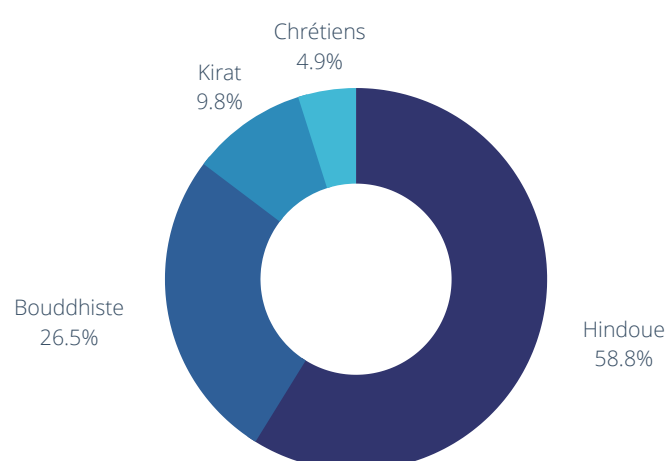
| NATIONALITÉS PRÉSENTES DANS LE CAMP :

En 2007, d'après le dernier rapport à présenter des statistiques précises quant à la dynamique démographique du camp de Beldangi, **près de 97% de la population du camp de Beldangi était d'origine ethnique népalaise**[17]. Aucune information n'a été trouvée quant à l'origine ethnique des 3% restants.

Si la majorité des résident-e-s s'expriment en népalais, le rapport du Cultural Orientation Resource Center[18] estime que 35% de la population du camp maîtrise également l'anglais.

Trois religions sont représentées dans le camp de Beldangi, et chacune y dispose de ses propres lieux de culte[19]. En 2007, 60% de la population du camp était de confession **hindoue**, 27% **bouddhiste** et 10% **kirat**, une religion indigène similaire à l'animisme. Le pourcentage de **chrétiens** varie entre 1 et 7 pour cent selon les camps[20] [21].

Diagramme des confessions représentées dans le Camp de Beldangi :



LE RÔLE DE L'ÉTAT HÔTE

LÉGISLATION



Le Népal n'est signataire ni de la Convention de Genève de 1951 relative au statut des réfugiés, ni du Protocole de 1967 qui a aboli les restrictions géographiques et temporelles de cette même Convention. Le ministère des affaires intérieures s'est saisi de la responsabilité du programme du Népal pour les réfugié-e-s. Une Unité Nationale pour la Coordination des Affaires concernant les Réfugiés (**NUCRA : National Unit for the Coordination of Refugee Affairs**) a été mise en place. Des superviseurs de camps ainsi que leurs assistants ont également été recrutés par le NUCRA[23].

Les réfugié-e-s bhoutanais-es ne sont pas autorisés à prendre part à des activités lucratives en dehors du camp. Pourtant, comme évoqué précédemment, des sources indiquent que des réfugiés travaillent sans autorisation aux alentours du camp de Beldangi.

Bien qu'elles n'aient pas officiellement communiqué sur la question, l'interdiction officielle de travailler en dehors du camp suggère que les autorités népalaises ne sont pas favorables à une intégration des réfugié-e-s sur leur territoire. Le pays cherche en tout cas à favoriser **la réinstallation** des réfugiés au Bhoutan. Comme le Bhoutan y reste opposé, la situation est figée depuis déjà trente ans[24]. Les raisons exactes pour lesquelles le Népal s'oppose à l'intégration des Lhotshampa restent obscures. Certains estiment le gouvernement népalais craint que le fait de faciliter l'intégration des exilé-e-s bhoutanais-es créerait un précédent les autres populations réfugié-e-s du pays, les Tibétain-e-s notamment[25].

LA GESTION DU CAMP

LES GESTIONNAIRES DU CAMP

UNHCR :



L'UNHCR, dont l'aide a été sollicitée par le gouvernement népalais en 1991, coordonne l'action du camp de Beldangi et des différents camps de réfugié-e-s bhoutanais-e-s.

Le World Food Programme (WFP) :



Le WFP œuvre à l'approvisionnement en nourriture des réfugié-e-s du camp de Beldangi. Depuis 2018, cette responsabilité incombe désormais au gouvernement népalais[26].

OIM :



Dans les camps de réfugiés bhoutanais, l'OIM, en coopération avec l'UNHCR, est en charge de la réinstallation, c'est-à-dire le transfert "de réfugié-e-s d'un pays d'asile à un autre État qui a accepté de les admettre et de leur accorder à terme une résidence permanente"[27].

Caritas Népal :



Depuis 1992, l'UNHCR a délégué la gestion de l'éducation primaire et secondaire des réfugié-e-s à l'ONG Caritas Népal[28].



AMDA Népal[29]:

L'ONG dispense les services de santé de base.

The Lutheran World Federation :



La fédération œuvre à promouvoir l'accès des réfugié-e-s aux services et marchés locaux dans les districts de Jhapa et Morang. Elle fournit également des moyens de subsistance et des secours dans les camps[30]. Au vu des informations disponibles sur le site internet de la Fédération, il n'est pas certain que celle-ci intervienne encore, à l'heure de la rédaction de la présente fiche, dans le camp de Beldangi. En effet, le camp de Beldangi, et les Lhotshampa, n'étaient pas mentionnés dans la dernière mise à jour du site internet effectuée le 08 avril 2020, à l'aune de la pandémie de Covid-19[31].

LE STATUT JURIDIQUE DES PERSONNES INSTALLÉES DANS LE CAMP



Tous.les les exilé-e-s arrivé-e-s avant juin 1993 ont été accepté-e-s comme des réfugié-e-s “prima facie”, c’est-à-dire qu’ils ont pu bénéficier d’une protection internationale sans se soumettre au processus de détermination individuelle du statut de réfugié[32].

SERVICES ASSURÉS DANS LE CAMP

Éducation

Les résident-e-s du camp bénéficient d’accès à des écoles primaires et secondaires. L’enseignement y est délivré en népalais et en anglais, et il suit une forme légèrement modifiée du curriculum bhoutanais jusqu’à la classe 10[33]. Pour les niveaux supérieurs, les étudiant-e-s qui en ont les moyens sont contraints de se rendre à l’extérieur du camp. En 2014, Caritas Népal a, faute de dons suffisants, cessé de financer les études supérieures des résident-e-s du camp qui souhaitaient en poursuivre[34].

Santé

L’ONG AMDA Népal gère un hôpital dans le camp de Beldangi, et son personnel y dispense des soins préventifs et curatifs primaires[35]. Pour les maladies ou les problèmes de santé plus graves, les réfugié-e-s sont conduit-e-s dans un hôpital de la ville de Damak. Les résident-e-s ont également accès aux soins dentaires[36].

Des campagnes de vaccination, notamment contre l’hépatite, l’encéphalite japonaise et la polio, ainsi que des projets de prévention et de sensibilisation aux infections sexuellement transmissibles sont également mis en place[37].

Intégration socio-économique

Les réfugié-e-s bhoutanais-es ne sont normalement pas autorisé-e-s à travailler au Népal. Ils s’adonnent pourtant à différentes activités lucratives au sein du camp, et travaillent, pour certain-e-s, comme bijoutiers, ou encore réparateurs de téléphones portables et de bicyclettes. D’autres réalisent des travaux manuels, et les plus éduqué-e-s peuvent travailler en tant qu’enseignant-e-s.

Si les relations entre les exilé-e-s et les communautés d’accueil sont généralement bonnes, des tensions ont parfois éclaté entre les deux groupes, notamment concernant la gestion des déchets, la collecte du bois de chauffage et l’élevage du bétail. Le HCR oeuvre à maintenir une bonne entente entre les résident-e-s du camp et les communautés hôtes par le biais de programmes visant à “renforcer la coexistence pacifique” entre eux[38].



Environnement

Le camp de Beldangi est situé à l'est du Népal, aux abords de la jungle, et la chaleur y est parfois difficilement supportable. Aussi, pendant la saison des pluies, les habitations sont sous la menace des inondations et des afflux de moustiques, qui rendent la vie dans le camp plus compliquée[39]

Sécurité

Pour lutter contre la criminalité, vingt-cinq officiers de police ont été affectés au maintien de la sécurité. Ils patrouillent le camp et ses environs 24h/24h[40].

Un rapport du HCR de 2014 montre que la présence de cette force policière ainsi que celle d'une « Community Watch Team » faisant partie du « Camp Management Committee » a, le plus souvent, permis de maintenir une situation sécuritaire stable dans le camp[41].

Nourriture

Jusqu'en 2018, le WFP a assuré l'approvisionnement alimentaire du camp en distribuant toutes les deux semaines des rations de nourriture dans les entrepôts du HCR. Des réfugié-e-s volontaires œuvraient ensuite à la distribution de ces paniers, constitués de riz, de lentilles, d'huile, de légumes, de sucre, sel ou encore soja, aux résident-e-s[42]. Pour compléter ce panier, la majorité des exilé-e-s du camp disposent d'une parcelle de terre cultivable derrière leur habitation. Certain.e.s élèvent également du bétail, des chèvres, canards et poules par exemple[43]. Celles et ceux qui en ont les moyens peuvent également acheter de la nourriture en dehors du camp, dans les marchés du district de Jhapa notamment[44].

En 2014, les niveaux de consommation alimentaire de 98% des personnes résidant dans le camp ont été jugés "acceptables" selon les standards du Food Consumption Score (FCS)[45] [46].

Dans un communiqué daté du 16 novembre 2018, le WFP a annoncé son souhait de mettre un terme à ses distributions alimentaires dans le camp de Beldangi, et ce à compter de la fin de l'année 2018. Cette annonce a suscité des inquiétudes chez les résident-e-s du camp, qui déplorent le fait que cette décision n'ait pas été accompagnée d'une solution pérenne à leur situation[47]. On ne sait pas aujourd'hui comment sont assurés les approvisionnements en nourriture.



ÉTUDE DES PRINCIPAUX PROBLÈMES ET BESOINS

Détérioration du niveau d'éducation

Au fil des années, le niveau d'éducation apporté aux réfugié-e-s du camp de Beldangi n'a cessé de se détériorer. D'une part, **beaucoup d'enseignant-e-s sont parti-e-s** chercher du travail dans les écoles privées du régime népalais, où ils et elles sont mieux payé-e-s[48]. Aussi, le volume important de réinstallations a eu d'importantes répercussions sur le secteur de l'éducation dans la mesure où ces déplacements ont causé le départ d'une grande partie des **personnels qualifiés**[49].

D'autre part, **l'absentéisme des élèves** est devenu un problème majeur au sein de l'école du camp. Beaucoup d'élèves disent être préoccupé-e-s par leur propre réinstallation dans un pays tiers, ou celle de leurs proches. Aussi, ils sont nombreux à s'interroger, après le départ de certain-e-s de leurs camarades, quant à l'utilité de suivre une éducation au Népal[50]. Sans la perspective d'une amélioration de leurs conditions de vie ou l'espoir de trouver un emploi après leurs études, les jeunes Lhotshampa ne sont plus enclins à assister aux cours[51]. L'ONG Beldangi Education Program a été créée en 2020 pour soutenir les réfugié-e-s bhoutanais-es dans leur éducation[52]. Toutefois, aucune information n'a été trouvée quant aux activités mises en œuvre par cette organisation.

Baisse des financements internationaux

Dès 2007, l'ONG HRW a mis en lumière les difficultés rencontrées par les organisations sur

place pour continuer à financer leurs projets, difficultés liées à une **"lassitude"** des donateurs internationaux. À titre d'exemple, l'ONG Caritas Népal a cessé de distribuer des vêtements à partir de 2002, et l'UNHCR de fournir des bâches pour isoler les abris du camp pendant la saison des pluies[53].

En 2005, les apports en kérosène dans le camp ont été stoppés par le HCR du fait de l'augmentation des prix et des doutes de l'organisation quant aux moyens qui seraient alloués au sort des Lhotshampa dans le futur. Le kérosène a été remplacé par des briquettes de charbon dégageant beaucoup de fumée, ce qui aurait, selon les professionnels de santé présents dans le camp, fortement impacté la santé des résident-e-s, causant des **troubles respiratoires et oculaires** notamment[54].

En 2019, la responsable de la branche de Damak du HCR a déclaré que l'agence onusienne cesserait d'apporter son soutien aux réfugié-e-s bhoutanais-es à compter de 2020, et est allée jusqu'à affirmer que **"quatre-vingt douze pour cent des problèmes liés aux exilé-e-s bhoutanais-es étaient aujourd'hui résolus"**[55]. Aucune information concernant la situation des résident-e-s du camp de Beldangi depuis le retrait du HCR n'a été trouvée.

Réinstallation et situation psychologique des habitants

Les réinstallations sont l'une des principales sources de tensions et d'anxiété parmi les réfugié-e-s. En effet, il existe au sein de certaines familles des désaccords sur la volonté ou non de prendre part aux programmes de réinstallation, et **l'augmentation des violences conjugales** au sein du camp serait l'un des effets indirects de ces préoccupations[56] [57].

L'un des problèmes majeurs qui se pose est l'absence de perspectives et d'opportunités pour les résident-e-s du camp, où la lassitude découlant d'une situation figée depuis près de trente ans est de plus en plus prégnante. Cette lassitude explique, en partie, une **augmentation de la consommation de drogues et d'alcool** au sein du camp,[58] parfois même chez les moins de 18 ans[59]. Dans un rapport de 2007 de l'UNHCR, un réfugié témoignait : « Quel est l'intérêt d'étudier, quand il n'y a pas d'opportunités ? »[60]. En 2016, l'abus de drogue et d'alcool, surtout chez **les jeunes**, semblait avoir atteint un seuil dramatiquement élevé[61]. Cette situation serait également liée à la difficulté d'identification de la population du camp, prise en tenaille entre le Népal, le Bhoutan et les pays de réinstallation.

L'addiction aux drogues et à l'alcool ainsi qu'un fort sentiment de frustration peuvent parfois entraîner des comportements autodestructeurs. Un rapport de l'OIM de 2011 indique qu'entre 2004 et 2011, 67 personnes s'étaient données la mort, tandis que 64 autres avaient attenté à leur vie sans y parvenir dans les camps de réfugié-e-s bhoutanais-es au Népal[62]. Ces difficultés ne sont néanmoins pas les seules causes des suicides commis dans le camp.

La situation précaire des femmes

Un rapport de Human Rights Watch de 2003 a documenté la précarité de la situation dans laquelle se trouvent les femmes du camp de Beldangi. Les **violences domestiques** sont les formes de violences les plus observées, mais il est également fait état des problèmes de **harcèlement sexuel** ou de **viols** commis à la fois par les réfugiés et les communautés hôtes. La possibilité d'un **trafic d'êtres humains** sur le camp est également évoquée, sans plus de précisions[63].

Le rapport mentionne également de nombreuses **discriminations** liées au genre dans l'accès aux soins, aux équipements de base et même à la nourriture : les rations ne sont distribuées qu'aux hommes, considérés comme chefs de leurs familles. En effet, le système d'enregistrement dans le camp doit obligatoirement passer par l'homme du foyer. Autrement dit, une femme mariée ne peut pas s'enregistrer seule ou en son nom. Dans la mesure où chaque foyer se voit octroyer une seule carte de ration de nourriture, celle-ci est donc uniquement délivrée à l'homme de la famille. Cela pose problème notamment dans des cas de polygamie ou pour les enfants nés d'un viol et n'ayant pas été reconnus par leur géniteur. Une carte sera délivrée à une femme uniquement si elle parvient à se séparer légalement de son conjoint, ce qui peut s'avérer très compliqué dans un tel contexte. Le rapport démontre enfin que cette situation tend à augmenter le nombre de femmes qui se voient obligées de proposer des faveurs sexuelles en échange de nourriture[64].



En octobre 2002, 18 cas d'exploitation sexuelle incluant des cas de harcèlement sexuel et de viol sur des femmes réfugiées, mais aussi sur des **enfants**, commis par d'autres réfugiés ou par des travailleurs locaux d'ONG implantés dans les camps, ont été rendus publics[65].

Hormis cette affaire particulièrement médiatisée, il apparaît que ces problématiques sont souvent traitées de façon inadéquate. Un rapport de Human Rights Watch montre que les victimes résidant dans les camps se voient parfois offrir **des compensations financières** d'un montant de 10 roupies, ou bien des excuses publiques pouvant constituer pour elles une humiliation supplémentaire. Il ressort du même rapport que plus de trente jeunes femmes victimes de viol

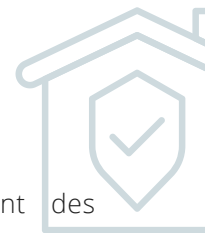
ont été contraintes d'épouser leur agresseur parce que leurs parents estimaient qu'ils "n'avaient pas d'autres options"[66].

Depuis lors, le HCR et le gouvernement népalais semblent avoir pris des dispositions particulières pour empêcher que de tels agissements ne se reproduisent de nouveau. Un plan de coordination de prévention et de réponse aux violences liées aux genres dans les camps a été mis en place. Pourtant, dans un rapport de 2014 conjoint avec le WFP, le UNHCR constatait que si les cas de violence liés au sexe et au genre avaient certes diminué, cela était surtout du fait des réinstallations, et que ce taux restait en réalité relativement stable une fois rapporté au nombre de personnes vivant toujours dans le camp[67].



PHOTO ©: NICOLAS WILD. ARTE, LES PLANCHES DE NICOLAS WILD, 2014

UNE SITUATION SÉCURITAIRE FRAGILE



Une autre source de préoccupation parmi la population du camp est liée au **sentiment d'insécurité** qui y règne, notamment du fait de l'augmentation du nombre de « **gangs** » et des violences entre les différentes communautés[68]. Il convient toutefois de souligner qu'aucune donnée actualisée n'a été trouvée à ce sujet.

L'alcool semble également être générateur de violences au sein du camp[69]. Un rapport de 2007 de l'UNHCR,[70] confirmé par le reportage du photographe Martin Middlebrook, révèle en effet qu'il est dangereux de se déplacer dans le camp de nuit. Les patrouilles de police mises en place dans le camp ne semblent donc pas avoir réglé l'ensemble des problèmes liés à l'insécurité.

Un rapport de 2003 évoquait également des problèmes liés à des **intrusions régulières** de Népalais au sein du camp, souvent alcoolisés et venant narguer les réfugiés ou se battre avec eux[71].

En 2019, dix habitations ont été réduites en cendre après un incendie[72]. Enfin le camp est parfois sujet aux intrusions d'éléphants qui vivent dans la jungle aux abords du camp et détruisent parfois des habitations[73]. Ces intrusions sont parfois meurtrières[74].

LES CONTESTATIONS INTERNES ET POLITIQUES DANS LE CAMP



L'incapacité du Bhoutan, du Népal et des institutions internationales à trouver une solution au sort des Lhotshampa ces trente dernières années a favorisé l'émergence de mouvements de contestation au sein des camps. En 2019, parmi les réfugié.e.s n'ayant pas encore été réinstallés se trouvaient des membres de partis politiques bhoutanais en exil qui demandaient à être rapatriés au Bhoutan[75].

Dès 2007, de nombreux.ses exilé.e.s estimaient que les réinstallations servaient de prétexte pour les détourner de la véritable solution qui consisterait, selon eux,

en un changement politique au Bhoutan qui permettrait leur retour. Il convient enfin de souligner que le HCR a documenté plusieurs épisodes de menaces et d'intimidations à l'encontre de réfugié.e.s ayant milité en faveur des réinstallations. Certain.e.s ont fait l'objet d'agressions et leurs domiciles ont été incendiés, et d'autres ont été chassés hors du camp[76].

SOURCES ET RÉFÉRENCES

- [1] M. HUTT, *Unbecoming Citizens ; Culture, Nationhood, and the Flight of Refugees from Bhutan*, Oxford India Paperbacks, New Delhi, 2003.
- [2] V. VASSEUR, "Bhoutan : La face cachée du 'pays du bonheur'", *France Culture*, 18/10/2018.
- [3] *Le Monde*, *Le Bhoutan, le royaume du bonheur ?* Béatrice Halsouet et Mathieu Boisvert, 2011.
- [4] G. PIENOZ, "Les Lhostshampa au Népal et au Bhoutan : Évolution de leur situation depuis 2008", OFPRA/DIDR, 21 juillet 2011.
- [5] M. BALAJI, "Bhoutan. La question des réfugiés pèse sur le processus démocratique", *Asia Times/Courrier International*, 06 février 2008.
- [6] M. BALAJI, "Bhoutan. La question des réfugiés pèse sur le processus démocratique", *Asia Times/Courrier International*, 06 février 2008.
- [7] E. SCHULTZ, "Bhutanese refugee crisis : a brief history", *The Seattle Times*, 14 octobre 2016 et site internet de l'ONG Minority Rights Group International, "Lhotshampas", consulté le 05 décembre 2021.
- [8] WFP, UNHCR, Joint Assessment Mission Report, Assistance to the refugees from Bhutan in Nepal, juin 2014
- [9] Minorities at Risk Project, "Chronology for Lhotshampas in Bhutan", *Refworld*, 2004.
- [10] The New Humanitarian, Government to merge Bhutanese refugee camps, 28 février 2011.
- [11] Centers for Disease Control and Prevention, *Bhutanese Refugee Health Profile*
- [12] *Le Monde*, *Le Bhoutan, le royaume du bonheur ?*, Béatrice Halsouet et Mathieu Boisvert, 2011.
- [13] Centers for Disease Control and Prevention, *Bhutanese Refugee Health Profile*
- [14] AMDA Népal, Beldangi Camp <http://www.amda.org.np/beldangi.html>
- [15] UNHCR, Update on UNHCR's operations in Asia and the Pacific, Executive Committee of the High Commissioner's Programme, 12 février 2019.
- [16] UNHCR, Update on UNHCR's operations in Asia and the Pacific, Executive Committee of the High Commissioner's Programme, 12 février 2019.
- [17] Les autres groupes ethniques représentés dans le camp sont, selon le rapport du Cultural Orientation Resource Center, les Sharchop, les Drukpa, les Urow et les Khenpga. voir : Rapport du Cultural Orientation Resource Center, *Refugee Backgrounder*, Bhutanees refugee in Nepal, octobre 2007, p.2
- [18] Rapport du Cultural Orientation Resource Center, *Refugee Backgrounder*, Bhutanees refugee in Nepal, octobre 2007, p.2
- [19] Arte, Les planches de Nicolas Wild, Septembre 2014
- [20] En 2007, et comme précédemment évoqué, le Népal comptait encore sept camps fonctionnels de réfugiés.e.s bhoutanais.es.
- [21] Rapport du Cultural Orientation Resource Center, *Refugee Backgrounder*, Bhutanees refugee in Nepal, octobre 2007, p.2.
- [22] Ibid
- [23] WFP, UNHCR, Joint Assessment Mission Report, Assistance to the refugees from Bhutan in Nepal, juin 2014
- [24] The Katmandu post, Time to ensure a safe and dignified return of the remaining refugees to Bhutan, juillet 2019
- [25] Susan Banki, Nicole Phillips, We are the victims of the separation, A report on Bhutanese refugees remaining in Nepal, mai 2014.
- [26] WFP, Food Assistance to Refugees from Bhutan in Nepal, 2017
- [27] Site internet UNHCR, France, "Réinstallation", consulté le 05 décembre 2021. URL : <https://www.unhcr.org/fr/reinstallation.html>
- [28] Bhutanese Refugees, Life in the Camp, Orgs working in the camps
- [29] AMDA Népal, Beldangi Camp
- [30] Site internet de The Lutheran World Federation, "What we're doing in Népal." consulté le 05 décembre 2021. URL : <https://www.lutheranworld.org/content/nepal>
- [31] Site internet de The Lutheran World Federation, "What we're doing in Népal." consulté le 05 décembre 2021. URL : <https://www.lutheranworld.org/content/nepal>
- [32] WFP, UNHCR, Joint Assessment Mission Report, Assistance to the refugees from Bhutan in Nepal, juin 2014
- [33] Cultural Orientation Resource Center, "Bhutanese Refugees in Nepal", *Refugee Backgrounder*, Vol. 4, octobre 2007, p.3.
- [34] Susan Banki, Nicole Phillips, We are the victims of the separation, A report on Bhutanese refugees remaining in Nepal, mai 2014.
- [35] WFP, UNHCR, Joint Assessment Mission Report, Assistance to the refugees from Bhutan in Nepal, juin 2014
- [36] Arte, L'œil de Martin Middlebrook, 2014
- [37] Centers for Disease Control and Prevention, *Healthcare and Diet in Camps*, *Bhutanese Refugee Health Profile*
- [38] WFP, UNHCR, Joint Assessment Mission Report, Assistance to the refugees from Bhutan in Nepal, juin 2014
- [39] Arte, L'œil de Martin Middlebrook, 2014
- [40] Ibid
- [41] WFP, UNHCR, Joint Assessment Mission Report, Assistance to the refugees from Bhutan in Nepal, juin 2014
- [42] Arte, L'œil de Martin Middlebrook, 2014
- [43] Ibid
- [44] Bhutanese Refugees, Life in the Camp
- [45] WFP, UNHCR, Joint Assessment Mission Report, Assistance to the refugees from Bhutan in Nepal, juin 2014
- [46] Le score de consommation alimentaire (FCS) est un indicateur de sécurité alimentaire développé par le PAM en 1996. Il est basé sur la fréquence et la diversité diététique des groupes d'aliments consommés par un ménage au cours d'une semaine. Sur la base de ce score, le niveau de consommation des ménages est classé en trois groupes : acceptable (>42 points), limite (>28-42) ou faible (0-28). A ce sujet, voir notamment : NDDEX Project (2018), *Data4Diets: Building Blocks for Diet-related Food Security Analysis*. Tufts University, Boston, MA.
- [47] A. RAJBANSHI, "Refugees request WFP not to stop food assistance", *The Kathmandu Post*, 23 novembre 2018.
- [48] Bhutanese Refugees, Life in the Camp, site internet consulté le 05 décembre 2021. URL : <http://bhutaneserefugees.com/life-in-the-camps>

[49] WFP, UNHCR, Joint Assessment Mission Report, Assistance to the refugees from Bhutan in Nepal, juin 2014, p. 13.

[50] Susan Banki, Nicole Phillips, We are the victims of the separation, A report on Bhutanese refugees remaining in Nepal, mai 2014.

[51] Human Rights Watch, The need for Durable Solutions for Bhutanese Refugees in Nepal and India, Mai 2007

[52] Beldangi Education Program, "About Us", 2021. URL : <https://beldangieducationprogram.com/>

[53] Ibid

[54] Himalayan News Service, "Refugees protest, demand kerosene", The Himalayan Times, 26 septembre 2005.

[55] Himalayan News Service, "UNHCR to stop supporting bhutanese refugees", The Himalayan Times, 20 décembre 2019.

[56] WFP, UNHCR, Joint Assessment Mission Report, Assistance to the refugees from Bhutan in Nepal, juin 2014, p. 13.

[57] OIM, Who am I? Assessment of psychological need and suicide risk factors among Bhutanese refugees in Nepal and after the third country resettlement, 2011

[58] Susan Banki, Nicole Phillips, We are the victims of the separation, A report on Bhutanese refugees remaining in Nepal, mai 2014.

[59] Susan Banki, Nicole Phillips, We are the victims of the separation, A report on Bhutanese refugees remaining in Nepal, mai 2014.

[60] "What is the use of studying when there are no opportunities?": Rapport du HCR, The need for Durable Solutions for Bhutanese for Bhutanese Refugees in Nepal and India, Mai 2007

[61] M. MAUNG, "No way home, time runs out for Bhutanese refugees in Nepal", The New humanitarian, 07 octobre 2016

[62] OIM, Who am I? Assessment of psychological need and suicide risk factors among Bhutanese refugees in Nepal and after third country resettlement, 2011. Il convient ici de souligner que les chiffres mentionnés ne sont pas spécifiques au camp de Beldangi, mais à la situation des réfugiés bhoutanais au Népal de manière générale.

[63] HRW, Trapped by inequality: Bhutanese Refugee Women in Nepal, 2003. Il s'agit du dernier rapport apportant des précisions quant à la situation particulière des femmes sur le camp.

[64] HRW, Trapped by inequality: Bhutanese Refugee Women in Nepal, 2003

[65] HRW, Nepal/Bhutan: Sexual Abuses Highlight Plight of Refugees, 22 novembre 2002

[66] HRW, Trapped by inequality: Bhutanese Refugee Women in Nepal, septembre 2003, p. 41 [67] Arte, Les planches de Nicolas Wild, Septembre 2014

[67] WFP, UNHCR, Joint Assessment Mission Report, Assistance to the refugees from Bhutan in Nepal, juin 2014

[68] OIM, Who am I? Assessment of psychological need and suicide risk factors among Bhutanese refugees in Nepal and after third country resettlement, 2011

[69] HCR, The need for Durable Solutions for Bhutanese for Bhutanese Refugees in Nepal and India, mai 2007

[70] Ibid

[71] HRW, Trapped by inequality: Bhutanese Refugee Women in Nepal, 2003

[72] The Kathmandu Post, 10 huts of Beldangi camp destroyed in fire, 2019

[73] IKEA Foundation, "United by Light", 07 décembre 2016.

[74] Bhutan News Service, "Wild elephant kills one in Beldangi-I", 06 février 2013.

[75] B. GAUTAM et T. MISHRA, "Who stands with Bhutanese refugees in Nepal?", Nepali Times, 19 juin 2019

[76] HCR, The need for Durable Solutions for Bhutanese for Bhutanese Refugees in Nepal and India, mai 2007
[29] AMDA Népal, Beldangi Camp.